

Objet : Affectation du résultat 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Fabrice MAGNET, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 586 275.07 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	19
Nombre de membres présents :	18
Nombre de suffrages exprimés :	18+1 = 19
VOTES :	Contre 0 Pour 19

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	310 939.16 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	275 335.91 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	586 275.07 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	55 273.61 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-34 321.38 €
Besoin de financement F	=D+E 0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H 586 275.07 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	300 000.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	286 275.07 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €